



FirstRate™

Herbicide

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

POUR VENTE ET UTILISATION DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT.
Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans le soya.

USAGE COMMERCIAL

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

PRINCIPE ACTIF : cloransulame-méthyl 84 %
Granulés Mouillables
Avertissement, contient l'allergène sulfites.

N° D'HOMOLOGATION 33619 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 8 g à vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215 – 2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

PRÉCAUTIONS GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'existe aucune instruction pour les articles qui sont lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver séparément l'équipement de protection individuelle. Jeter les vêtements ou les autres matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION À L'INTENTION DE L'OPÉRATEUR

Après avoir manipulé ce produit, les utilisateurs doivent :

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Enlever immédiatement les vêtements dans lesquels le produit a pénétré, puis bien se laver et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à fournir en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ne pas appliquer directement sur des plans d'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Toxique pour les plantes terrestres non ciblées et les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Aux points de mélange et de déchargement, manipuler le produit avec précaution afin d'éviter la contamination des sources d'approvisionnement en eau. Pour réduire les risques de déversements accidentels, utiliser des systèmes fermés pour mélanger et décharger cet herbicide. Lors du remplissage du réservoir de pulvérisation avec de l'eau, utiliser un dispositif anti-retour pour empêcher l'eau de refouler dans les sources d'approvisionnement en eau.

Ne pas contaminer l'eau utilisée à des fins domestiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit dans le contenant original dans un endroit sec sécuritaire. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 50 °C pour de longues périodes. Si le contenant est endommagé et qu'un déversement se produit, utiliser les granules propres immédiatement ou les ramasser avec un balai et les jeter.

ÉLIMINATION

1. Éliminer le l'emballage extérieur conformément à la réglementation provinciale.
2. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'Herbicide FirstRate™ supprime certaines mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soya. L'Herbicide FirstRate peut être appliqué en prélevée ou en postlevée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI GÉNÉRALES

L'INOBSERVATION DES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES OU CAUSER DES DÉGÂTS AUX CULTURES. LIRE ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS AVANT LA PULVÉRISATION.

- **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
- **L'application est limitée aux cultures agricoles, seulement lorsque le risque de dérive est faible vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Pour minimiser la dérive de la bouillie de pulvérisation vers les zones non ciblées :**
 1. Ne pas utiliser de buses qui produisent de fines gouttelettes.
 2. Utiliser un volume de bouillie suffisant pour assurer une application adéquate en pulvérisant de grosses gouttelettes.

3. Maintenir les rampes de pulvérisation au plus bas possible au-dessus de la surface à pulvériser.
 4. Pulvériser l'herbicide lorsque les conditions météorologiques sont favorables ou quand la vitesse du vent est inférieure à 10 km/h.
- L'humidité du sol doit être adéquate pour assurer une action optimale de l'herbicide. Les applications de l'herbicide en prélevée ou en postlevée hâtive exigent une chute de pluie d'activation qui humidifie le sol à une profondeur d'au moins 5 cm.
 - Ne pas appliquer lorsque la température de l'air est près du point de congélation ou si on prévoit des conditions de gel pendant les jours qui suivent l'application.
 - L'herbicide, utilisé au cours de périodes prolongées de froid et d'humidité (où la température du sol est inférieure à 10 °C pendant une longue période) ou en présence de taux d'humidité du sol anormalement élevés pendant la levée ou au début du stade de végétation, peut entraîner des symptômes de phytotoxicité sur le soya, comme un jaunissement temporaire des feuilles ou un rabougrissement des plants, ou les deux. Ces symptômes disparaîtront rapidement au retour des conditions normales de croissance.
 - Ne pas pulvériser ce produit plus d'une fois par année.
 - L'application de l'Herbicide FirstRate sur des sols contenant plus de 5 % de matière organique risque de réduire la suppression des mauvaises herbes. Dans de telles conditions, il pourrait s'avérer nécessaire d'appliquer l'Herbicide FirstRate en postlevée, bien que ce type d'application engendre une réduction de la suppression résiduelle.
 - Ne pas utiliser sur des sols de tourbe ou de terre noire.
 - NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur de l'herbicide FirstRate

Pour éviter d'endommager les plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
 - Remplir le réservoir d'eau propre.
 - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
 - Agiter puis rincer la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est complètement plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider la solution hors du réservoir à travers les tuyaux de pulvérisation. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de la rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
 - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
 - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).

4. Troisième rinçage:

- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Vider le réservoir complètement.

RESTRICTIONS RELATIVES À LA CULTURE EN ROTATION

Lorsqu'on mélange le produit avec d'autres herbicides, suivre les directives relatives à la rotation de culture sur chaque produit utilisé.

Culture	Intervalle de rotation des cultures (mois)
soya	0
blé	4
maïs	9

Un test d'activité biologique doit être effectué avant de cultiver toute autre culture non énumérée dans le tableau. Ce test consiste à faire croître jusqu'à la maturité une bande expérimentale de la ou des culture(s) que l'on a l'intention de cultiver l'année suivante.

Test d'activité biologique

Utiliser le travail du sol, la technique de semis et les périodes d'intervention habituelles pour la culture en question. Planter plusieurs bandes de la culture dans le champ précédemment traité avec l'Herbicide FirstRate. Planter les bandes perpendiculairement à la direction dans laquelle l'Herbicide FirstRate a été appliqué. Les bandes doivent être disposées de façon à ce que différentes conditions de terrain soient rencontrées, y compris la texture du sol, le drainage et les zones compactées. Si la culture ne démontre pas de symptômes visibles de dommage ni de réduction de la population, le champ peut être ensemencé avec la culture testée au cours de la saison de culture suivant le test d'activité biologique. Si des dommages ou une réduction de la population surviennent, la culture testée ne devrait pas être semée et un test d'activité biologique devrait être répété lors de la saison de croissance suivante.

DÉLAI À RESPECTER AVANT LA RÉCOLTE

Ne pas récolter le soya comme fourrage ou comme foin. Après l'application, attendre 65 jours avant de récolter le soya.

Mise en garde : Ne pas permettre au bétail de brouter les cultures traitées ni récolter ces cultures comme fourrage, car les données actuelles sont insuffisantes pour autoriser de telles utilisations.

MODE D'EMPLOI

L'Herbicide FirstRate est homologué pour les applications en prélevée et en postlevée dans les cultures de soya de l'Est du Canada.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones Tampons (mètres) requise pour la protection des:	
		Habitats d'eau douce	Habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Soja	7	35

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

APPLICATION DE PRÉLEVÉE

Les applications de prélevée peuvent se faire avec des systèmes conventionnels de travail du sol, ainsi que des systèmes de conservation du sol. Pulvériser après le semis mais avant l'émergence de la culture ou des mauvaises herbes. Appliquer l'Herbicide FirstRate seul ou mélangé en réservoir avec Broadstrike™ Dual ou Pursuit. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

Mauvaises herbes à feuilles larges supprimées par l'Herbicide FirstRate utilisé seul:

lampourde glouteron	chénopode blanc
petite herbe à poux	abutilon

Une humidité adéquate du sol est essentielle pour obtenir une efficacité optimale de l'herbicide. Une chute de pluie est nécessaire pour faire pénétrer l'Herbicide FirstRate dans la zone de germination des mauvaises herbes. Une chute de pluie suffisante pour humidifier le sol à une profondeur de 5 cm est habituellement appropriée. S'il ne pleut pas suffisamment dans la période de 7 à 10 jours suivant l'application de surface, il est recommandé de procéder à un travail superficiel du sol ou d'utiliser une houe rotative pour supprimer les mauvaises herbes établies et pour faire pénétrer l'herbicide dans leur zone de germination. Si, à la suite de conditions arides, on obtient une chute de pluie suffisante, le pouvoir de l'herbicide sur les mauvaises herbes établies dépendra des espèces de mauvaises herbes et de l'emplacement de leur système racinaire dans le sol.

Doses d'application

Herbicide FirstRate utilisé seul

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide FirstRate	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, chénopode blanc
	41,7 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron et graves infestations de chénopode blanc

Herbicide FirstRate additionné de Broadstrike Dual

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide FirstRate	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, chénopode blanc plus les mauvaises herbes inscrites sur l'étiquette de Broadstrike Dual
Broadstrike Dual	2,4 L/ha	

Herbicide FirstRate additionné de Pursuit

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide FirstRate	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, chénopode blanc plus les mauvaises herbes inscrites sur l'étiquette de Pursuit
Pursuit	312 mL/ha	

APPLICATION EN POSTLEVÉE

L'Herbicide FirstRate peut être appliqué en tout temps avant le stade de floraison du soya. Une application avant l'émergence complète de la première feuille trifoliée peut entraîner un jaunissement temporaire ou la chlorose du soya. Cet effet transitoire n'a pas de répercussions sur le rendement des cultures de soya. Suivre les restrictions concernant les périodes d'application des herbicides d'association mélangés en réservoir. Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

Mauvaises herbes supprimées par l'Herbicide FirstRate utilisé seul	Stade foliaire
lampourde glouteron	4 à 8
stramoine commune	2 à 4
petite herbe à poux	4 à 8
Grande herbe à poux	4 à 6
Abutilon	2 à 4

Les applications en postlevée de l'Herbicide FirstRate procureront une activité résiduelle dans le sol sur les mauvaises herbes à feuilles larges. La durée et l'efficacité de cette activité résiduelle, à la suite d'applications en postlevée, dépendent de la chute de pluie après l'application (chute de pluie de 2 cm ou plus au cours d'une semaine ou moins après l'application), de la quantité de mauvaises herbes et du couvert de la culture au moment de l'application, du nombre de graines de mauvaises herbes non germées présentes à la surface du sol, ainsi que du taux de matière organique dans le sol (>5 %).

Doses d'application**Herbicide FirstRate utilisé seul**

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide FirstRate	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, stramoine commune, grande herbe à poux
Surfactant* non ionique	0,25 % vol/vol	
Engrais liquide 28-0-0 ou 32-0-0	2,5 % vol/vol	

Herbicide FirstRate additionné de Pursuit

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide FirstRate	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, stramoine commune, grande herbe à poux plus les mauvaises herbes inscrites sur l'étiquette de Pursuit
Pursuit	312 mL/ha	
Surfactant* non ionique	0,25 % vol/vol	
Engrais liquide 28-0-0 ou 32-0-0	2 L/h	

*Ajouter le surfactant non ionique Agral 90 et l'engrais liquide en dernier dans le réservoir du pulvérisateur.

Suppression des mauvaises herbes dans les cultures de soya résistant au glyphosate, c.-à-d. les variétés contenant le gène Roundup Ready

AVERTISSEMENT : N'appliquer l'herbicide Roundup que sur les variétés de soya tolérantes au glyphosate, c.-à-d, les variétés contenant le gène Roundup Ready.

NOTE : TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE SOYA SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) DÉSIGNÉES COMME ÉTANT TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE. SI ELLES NE LE SONT PAS, CE TRAITEMENT LES ENDOMMAGERA OU LES DÉTRUIRA.

Herbicide FirstRate plus Glyphosate

Composant	Quantité	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide FirstRate	20,8 g/ha	Petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, stramoine commune, grande herbe à poux plus les mauvaises herbes inscrites sur les étiquettes de glyphosate.
Glyphosate	270 – 1260 g ae/ha, équivalent à: 0,5 – 2,33 L/ha de 540 g/L de préparation 0,56 – 2,63 L/ha de 480 g/L de préparation 0,75 – 3,5 L/ha de 360 g/L de préparation	
Surfactant* non ionique	0,125 % vol/vol	
Engrais liquide 28-0-0 or 32-0-0	2,5 % vol/vol	

* Le surfactant non ionique Agral 90 et l'engrais liquide doivent être ajoutés au réservoir de pulvérisation en dernier.

MÉLANGE ET APPLICATION

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE À PULVÉRISER

L'Herbicide FirstRate se présente sous forme de granulés mouillables qui doivent être bien mélangés. Agiter le produit vigoureusement et sans arrêt pendant le mélange, le remplissage et tout au long de la pulvérisation. En général, les agitateurs à arroseur rotatif sont les plus efficaces dans les réservoirs de pulvérisateur. Pour empêcher le moussage dans le réservoir, éviter de faire éclabousser la bouillie et d'y introduire de l'air en agitant. Pour empêcher le moussage au cours du remplissage, garder l'extrémité du tuyau de remplissage sous la surface du liquide dans le réservoir de pulvérisation. On peut également ajouter un agent antimousse tel que Halt afin de réduire le moussage.

Les étapes suivantes sont recommandées :

1. Verser dans le réservoir une quantité d'eau équivalente à 1/4 ou 1/3 du volume total de la bouillie.
2. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité appropriée d'herbicide FirstRate à l'eau dans le réservoir du pulvérisateur avec l'agitateur.

4. Continuer d'agiter jusqu'à ce que le produit soit complètement dispersé.
5. Applications en postlevée seulement : ajouter le surfactant non ionique et l'engrais liquide.
6. Continuer de remplir le réservoir du pulvérisateur tout en poursuivant l'agitation.
7. Avant de procéder à la pulvérisation, s'assurer que le produit est bien mélangé dans l'eau.

Si l'on doit cesser la pulvérisation ou l'agitation avant que le réservoir du pulvérisateur ne soit vide, le produit pourrait se déposer dans le fond. Les dépôts doivent alors être remis en suspension avant de reprendre la pulvérisation. Un agitateur à arroseur rotatif est particulièrement utile dans ce cas. Les dépôts peuvent être plus difficiles à remettre en suspension que le produit original. Le tuyau d'alimentation du réservoir de pulvérisation doit être muni de tamis dont les mailles ne sont pas plus fines que 50 mesh.

Pulvérisation

À l'aide d'équipement de pulvérisation au sol correctement calibré, pulvériser la bouillie d'Herbicide FirstRate en volume suffisant pour couvrir uniformément la zone voulue. Un volume total de pulvérisation de 100 à 300 L/ha en utilisant une application à basse pression (135 à 270 kPa) est recommandé. Agiter suffisamment pendant la pulvérisation afin d'assurer l'homogénéité du mélange. Pulvériser la bouillie dans les 24 heures qui suivent le mélange. Si le produit se dépose au fond, bien agiter le mélange pour le remettre en suspension avant de reprendre la pulvérisation.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usage(s) spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Corteva Agriscience Canada Company ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures énumérées ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Corteva Agriscience Canada Company de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits sur la présente étiquette.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LES CULTURES DE SOYA

Pour la suppression de la vergerette du Canada (jusqu'au stade de 20 feuilles) et la répression de la morelle de la Caroline. Faire une application de l'herbicide FirstRate au sol en postlevée par année.

Taux d'application : appliquer l'herbicide FirstRate à raison de 20,8 g/ha.

APPLICATION EN PRÉLEVÉE SUR LES CULTURES DE SOYA

Pour supprimer la grande herbe à poux, appliquer l'Herbicide FirstRate après la plantation mais avant la levée de la culture.

Taux d'application

Pour supprimer la grande herbe à poux (de prélevée et cotylédon au stade de 4 feuilles), appliquer l'Herbicide FirstRate à un taux de 41,7 grammes de produit par hectare.

Pour supprimer la grande herbe à poux (de cotylédon au stade de 6 feuilles) appliquer l'Herbicide FirstRate à un taux de 20,8 grammes de produit par hectare plus 0,25 % v/v d'Agral 90 plus 2,5 % v/v de fertilisant liquide (28-0-0 ou 32-0-0).

Consulter l'étiquette principale de First Rate avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'Herbicide FirstRate est un herbicide du Groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut contenir des plantes naturellement résistantes à l'herbicide FirstRate et à d'autres herbicides du groupe 2. Les espèces résistantes peuvent éventuellement dominer la population de mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée. Ces mauvaises herbes résistantes ne pourront pas être supprimées par l'Herbicide FirstRate ni par les autres herbicides du Groupe 2. Afin de retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Éviter l'application exclusive et répétée de l'Herbicide FirstRate ou d'autres herbicides du même groupe.
- Alternier avec des herbicides d'un groupe différent qui suppriment les mêmes mauvaises herbes que l'Herbicide FirstRate.
- Utiliser des mélanges en réservoir contenant des herbicides d'un groupe différent si leur application est autorisée.
- Intégrer le travail du sol ou d'autres méthodes de lutte culturale mécaniques aux programmes de suppression des mauvaises herbes, lorsque c'est possible.
- Prévenir la contamination des autres champs par les mauvaises herbes résistantes en nettoyant l'équipement de récolte et de labourage et en plantant des semences propres.
- Tenir des dossiers exacts sur la rotation des cultures ainsi que sur les herbicides utilisés dans chaque champ.
- Pour de plus amples informations, prendre contact avec le représentant local de Corteva Agriscience.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

010421

Code de l'étiquette: CN-33619-002-F

Remplace: CN-33619-001-F